

TEMPERATURE

Les chiffres de la température sous
la bourse par la "Optical & Eng-
ineering Supply Co." 1628 rue Notre-
Dame.

Aujourd'hui maximum... 71
Même date l'an dernier... 75
Aujourd'hui minimum... 57
Même date l'an dernier... 57

24^e ANNEE—No 99—HUIT PAGES

MONTREAL, VENDREDI, 20 JUIN 1902

LE NUMERO: UN CENTIN

GREVE PROBABLE

Les employés de tramways de Toronto prendront une décision ce soir

La Compagnie se prépare à la lutte — Les conducteurs et les motormen d'Ottawa veulent, eux aussi, une augmentation de salaires

Toronto, 20. — Une grève des employés des tramways résultera probablement de l'assemblée qui doit avoir lieu ce soir, pour recevoir le rapport du comité qui a conféré avec le gérant Keating. Le président A. E. Ames et le comité de médiation du Board of Trade ont publié hier soir, une déclaration disant que le comité des employés n'a pu obtenir la responsabilité de l'offre de la compagnie, et ajoutant qu'après avoir de nouveau conféré avec les représentants de la compagnie des tramways, hier après-midi, ils sont certains que les conditions sont les meilleures qu'il soit possible d'obtenir. Cela signifie que la question devra être décidée par les employés, et on s'attend à ce qu'ils votent, ce soir, par la majorité de deux tiers, en faveur de la grève.

On se prépare des deux côtés à la lutte, la compagnie amène des hommes de toutes les parties du continent. On dit aussi que la compagnie engage des hommes aux Etats-Unis, malgré la loi qui, contre le travail étranger. Elle a publié hier soir une déclaration tendant à faire peser la responsabilité de la grève sur les employés. La compagnie admet l'utilité et les bons effets des tramways de Toronto, mais dit qu'elle ne peut pas permettre de servir d'arbitre quant aux relations de la compagnie avec ses employés. Elle conclut en disant que si ses employés décident de se mettre en grève, elle fera

tout ce qui sera possible pour donner un service régulier au public.

On dit que les employés des tramways de Winnipeg ont offert de travailler lors de la grève de Toronto commencent. Les fonctionnaires de la compagnie des tramways se sont déclarés disposés à renouer les négociations avec le Board of Trade pour discuter l'offre qu'ils ont faite aux hommes et que les délégués de ceux-ci ne trouvent pas suffisante. Le comité des employés a refusé l'offre, et a demandé d'environ deux cents par heure, ce qui ferait un total pour l'année de \$60,000. Les hommes prétendent que la compagnie peut faire plus que cela.

Ottawa, 20. — Vingt-huit hommes ont été engagés par la compagnie de tramways de Toronto, pour remplacer les grévistes, en cas de besoin. Ils sont partis hier pour Toronto et un grand nombre de personnes les ont vu.

Ottawa, 20. — Les motormen et les conducteurs de tramways d'Ottawa ont nommé un comité qui devra présenter au syndicat l'offre de la compagnie d'augmentation de salaires. Ils demandent 18 cents au lieu de 15 cents de l'heure pour les jours de semaine et pour le dimanche, \$2.25 au lieu de \$1.50.

Il y avait 55 hommes à l'assemblée qui a choisi le comité. Les employés se croient certains de pouvoir obtenir, sans grandes difficultés l'augmentation demandée.

Ottawa, 20. — Les motormen et les conducteurs de tramways d'Ottawa ont nommé un comité qui devra présenter au syndicat l'offre de la compagnie d'augmentation de salaires. Ils demandent 18 cents au lieu de 15 cents de l'heure pour les jours de semaine et pour le dimanche, \$2.25 au lieu de \$1.50.

Il y avait 55 hommes à l'assemblée qui a choisi le comité. Les employés se croient certains de pouvoir obtenir, sans grandes difficultés l'augmentation demandée.

Ottawa, 20. — Les motormen et les conducteurs de tramways d'Ottawa ont nommé un comité qui devra présenter au syndicat l'offre de la compagnie d'augmentation de salaires. Ils demandent 18 cents au lieu de 15 cents de l'heure pour les jours de semaine et pour le dimanche, \$2.25 au lieu de \$1.50.

Il y avait 55 hommes à l'assemblée qui a choisi le comité. Les employés se croient certains de pouvoir obtenir, sans grandes difficultés l'augmentation demandée.

Ottawa, 20. — Les motormen et les conducteurs de tramways d'Ottawa ont nommé un comité qui devra présenter au syndicat l'offre de la compagnie d'augmentation de salaires. Ils demandent 18 cents au lieu de 15 cents de l'heure pour les jours de semaine et pour le dimanche, \$2.25 au lieu de \$1.50.

Il y avait 55 hommes à l'assemblée qui a choisi le comité. Les employés se croient certains de pouvoir obtenir, sans grandes difficultés l'augmentation demandée.

Ottawa, 20. — Les motormen et les conducteurs de tramways d'Ottawa ont nommé un comité qui devra présenter au syndicat l'offre de la compagnie d'augmentation de salaires. Ils demandent 18 cents au lieu de 15 cents de l'heure pour les jours de semaine et pour le dimanche, \$2.25 au lieu de \$1.50.

Il y avait 55 hommes à l'assemblée qui a choisi le comité. Les employés se croient certains de pouvoir obtenir, sans grandes difficultés l'augmentation demandée.

Ottawa, 20. — Les motormen et les conducteurs de tramways d'Ottawa ont nommé un comité qui devra présenter au syndicat l'offre de la compagnie d'augmentation de salaires. Ils demandent 18 cents au lieu de 15 cents de l'heure pour les jours de semaine et pour le dimanche, \$2.25 au lieu de \$1.50.

Il y avait 55 hommes à l'assemblée qui a choisi le comité. Les employés se croient certains de pouvoir obtenir, sans grandes difficultés l'augmentation demandée.

Ottawa, 20. — Les motormen et les conducteurs de tramways d'Ottawa ont nommé un comité qui devra présenter au syndicat l'offre de la compagnie d'augmentation de salaires. Ils demandent 18 cents au lieu de 15 cents de l'heure pour les jours de semaine et pour le dimanche, \$2.25 au lieu de \$1.50.

Il y avait 55 hommes à l'assemblée qui a choisi le comité. Les employés se croient certains de pouvoir obtenir, sans grandes difficultés l'augmentation demandée.

Ottawa, 20. — Les motormen et les conducteurs de tramways d'Ottawa ont nommé un comité qui devra présenter au syndicat l'offre de la compagnie d'augmentation de salaires. Ils demandent 18 cents au lieu de 15 cents de l'heure pour les jours de semaine et pour le dimanche, \$2.25 au lieu de \$1.50.

Il y avait 55 hommes à l'assemblée qui a choisi le comité. Les employés se croient certains de pouvoir obtenir, sans grandes difficultés l'augmentation demandée.

LE TERMINAL

M. Mullarkey a eu prise de bec avec M. Barlow au sujet de l'expropriation de rue Forsyth

Qui paiera la construction du tunnel?

Le Terminal n'est pas à bout de ses forces. Chaque pas qu'il fait vers la réalisation de son projet lui coûte énormément. L'expropriation de la rue Forsyth, entre autres, menace de s'écrouler par des procédures vraiment peu essentielles. Cette expropriation de la rue Forsyth se discute depuis le 26 mai et dure encore, cependant que l'affaire aurait, avec un peu de bonne volonté, pu se régler en dix minutes, comme l'a dit hier M. Mullarkey, à l'assemblée de la commission de la voirie, tout consacrée à la reprise de la discussion sur l'expropriation de la rue Forsyth. Et la question n'est pas épuisée. M. Mullarkey devra avoir aujourd'hui une conférence avec les avocats de la cité; dans l'espérance d'en finir définitivement.

La séance de la voirie, hier, a été à peu près orageuse. En face des objections et de l'opposition, lui venant de partout, M. Mullarkey fit remarquer que, l'on s'applique, en certain quartier, à essayer encore d'étouffer le Terminal.

L'arbitraire discussion d'hier a été provoquée par une lettre de M. Barlow, inspecteur de la voirie, adressée à la commission de la voirie, et représentant que la ville ne pourrait se charger de l'expropriation de la rue Forsyth, en vue de la construction d'un tunnel, avant d'avoir obtenu les preuves du refus des propriétaires intéressés de se laisser exproprier par le Terminal.

On sait qu'aux termes de son règlement, le Terminal doit lui-même faire l'expropriation des terrains nécessaires à la construction d'un tunnel qui lui permette de passer au-dessous de la voie du Pacifique, rue Forsyth. Mais dans le cas des propriétaires intéressés de la rue Forsyth, refusant de se laisser exproprier par le Terminal, la cité doit se charger de cette expropriation, aux frais bien entendu de la compagnie du Terminal.

Or, les propriétaires intéressés de la rue Forsyth refusent de se laisser exproprier par le Terminal et M. Mullarkey rappelle la cité à son devoir de faire elle-même l'expropriation de la rue Forsyth.

Les avocats de la cité ont examiné la situation et ont conseillé à l'inspecteur de la voirie que la cité ne devra se charger de cette expropriation avant d'avoir des preuves du refus des propriétaires intéressés de la rue Forsyth de se laisser exproprier par la compagnie du Terminal.

M. Mullarkey attire l'attention de la commission sur le fait qu'il a protesté la ville; que ce projet établit que les propriétaires refusent d'accepter les offres de la Cité et que la Cité n'a à la ville le montant de l'indemnité.

M. Mullarkey exhiba alors plusieurs lettres, dont l'une était adressée à M. Barlow, et attestant du refus des propriétaires de la rue Forsyth d'accepter les propositions de la compagnie du Terminal.

Finalement, on finit par décider que M. Mullarkey soumettrait ses lettres aux avocats de la cité qui s'en servirait comme de base à l'opinion qu'ils devront exprimer sur l'expropriation de la rue Forsyth.

Cette après-midi, la commission a siégé de nouveau pour recevoir l'opinion des avocats sur la question d'expropriation et sur la question du Terminal.

IL A TUE SON FILS

Parce que celui-ci ne voulait pas lui donner tous ses gages

Webster, Mass., 19. — Une sanglante tragédie s'est déroulée ici l'autre jour, dans la maison de Frederick Charles Turner, un tisserand allemand.

On était au dîner. Les enfants, employés à la filature, avaient fini leur travail de la semaine après avoir été payés. A table, le père Turner aborda la question d'argent et somma ses deux fils, Rudolph, 19 ans, et l'aîné, Alban, 21, lui remettre leurs gages.

Les jeunes gens refusèrent. Sur ce, le père devenu subitement furieux, sortit de sa poche un revolver de gros calibre et, se penchant du côté de Rudolph au point de s'approcher de lui à deux pieds de distance, il lui tira une balle dans la poitrine.

Rudolph se leva d'un bond et courut dans la cour où il s'effaça. L'autopsie a révélé qu'il avait eu le cœur traversé par le projectile.

Se tournant ensuite du côté d'Alban, le père tira un autre coup. Mais l'aîné, disparaissant déjà par une fenêtre, brisant les carreaux et se couvant grièvement à une jambe.

Turner se tira finalement une balle qui ne fit qu'une déchirure à sa veste. C'est le sous-shérif Morris P. Clare qui a opéré l'arrestation du meurtrier. Ce dernier subira son procès aux prochaines assises.

La famille Turner, venue de Maynard, Mass., n'habite Webster que depuis quelques semaines.

UN SUICIDE

Fort William, Ont., 20. — W. Verger, caissier au Pacifique Canadien, s'est suicidé en se jetant dans la rivière Nutting. Il était à l'emploi du Pacifique Canadien depuis 18 ans. Il était dit-on, désespéré par des troubles domestiques.

AU BON PASTEUR

L'ŒUVRE DE LA CRECHE

3ème excursion annuelle à Ste-Anne de Sorel

26 juin, jour du couronnement

La troisième excursion annuelle au bénéfice de l'œuvre de la Crèche aura lieu le 26 juin courant, à bord du confortable vapeur "Berthier", si habilement commandé par le capitaine Cha. Gouin.

Ce sera l'un des plus beaux voyages sur le fleuve de l'année. Après un arrêt à Ste-Anne de Sorel, le "Berthier" se rendra sur le lac St-Pierre.

Le 26 juin, comme on le sait, sera jour de fête légale à l'occasion du couronnement de S. M. Edouard VII. Tous les amis de l'œuvre de la Crèche pourront donc prendre part à cette magnifique promenade sur l'eau. Tout fait prévoir que cette troisième excursion annuelle obtiendra un éclatant succès. Les organisateurs prendront toutes leurs mesures pour assurer le confort des excursionnistes.

Les billets sont en vente chez M. Jos. Giguère, président, 154 rue St-Thomàs ou au marché Bonsecours, chez M. Jos. Lamoureux, vice-président, 344 rue Dorchester, et chez M. F. Lamontagne, trésorier.

Le bateau partira à 8 heures du matin et reviendra à 7 heures et demie du soir. Prix du billet, aller et retour, 75 cts; enfants, 50 cts.

Allons-y en foule! Avec la bienveillance de M. le curé de Ste-Anne de Sorel, il y aura, avant le retour, Salut solennel du Très Saint-Sacrement.

Il y aura aussi arrêt à Sorel, en allant et en revenant.

Il y aura rafraîchissements à bord. Chacun connaît l'œuvre efficace de la Crèche. On se fera donc un devoir de prendre part à cette excursion agréable pour les voyageurs et si profitable aux pauvres petits de la Crèche.

FEU J. OCTAVE BOULANGER

L'un des plus riches marchands de Lotbinière meurt presque subitement

La mort vient d'éprouver cruellement une famille bien connue à Montréal, à Québec, et par toute la province de Québec. J. Octave Boulanger, fils de feu Lazare Boulanger, agent de mourir à Ste-Agathe de Lotbinière, après une maladie de deux jours seulement. Il était l'un des plus riches marchands du comté de Lotbinière. Il est mort hier à 1 heure, à l'âge de 41 ans. Il avait eu une attaque de grippe, il n'y a pas longtemps, mais il se croyait rétabli.

Le Dr P. P. Boulanger, de la rue St-Denis, frère du défunt, recevait avant hier, une dépêche de Lotbinière le faisant demander en toute hâte. La même dépêche annonçait que le défunt était mort, avec lui trois enfants du défunt qui sont arrivés hier à Ste-Agathe, mais il était trop tard, le malade agonisait.

Feu Octave Boulanger, très considéré dans le monde commercial, était aussi le frère de Sœur Boulanger, supérieure de All Saints Hospital, Morristown, N. J., et de Mme H. G. Carroll, actuellement en route pour l'Europe, sur le "Lake Manitoba". Cette dernière sera très affectée, car elle quitta son frère alors que rien ne faisait prévoir qu'il ne se passerait de rien. Le défunt laisse une veuve et 10 enfants dont trois en très bas âge. Les funérailles auront lieu à Ste-Agathe, lundi. Nous offrons nos profondes condoléances à la famille.

PENDU

Walter Gordon a été exécuté ce matin à Brandon, Man.

Brandon, Manitoba, 20. — Walter Gordon, le meurtrier de Whitewater, a été pendu ce matin à 8 h. 05.

Au bout de 13 minutes Gordon avait cessé de vivre.

L'exécution n'a été marquée par aucun incident remarquable. Le condamné se comportait avec calme. Il a été conduit au point de la potence accompagné de son avocat spirituel et des employés de la prison, avec tout son sang-froid.

LES DEBARDEURS

Et le cout du chargement des navires à Québec

Québec, 20. — L'hon. S. N. Parent et les officiers du Grand Nord ont été arrivés à la conclusion que le chargement de l'"American" et du "Kingstonian", deux steamers de la ligne Leyland, qui a été fait sous la direction attentive d'un armateur de haute expérience, M. D. Griffin, avait coûté, avec les gages actuels de nos débardeurs, \$729.14 de plus qu'il n'aurait coûté à Montréal, et que le Grand Nord, de même que le maire de Québec, demandent que l'indemnité des gages soit en conséquence réduite ou réduite à l'arbitrage. La Société des Débardeurs de son côté, prétend absolument tout le contraire et que, l'on lui certainement erreur, et elle ne paraît pas disposée à ce que la question soit référée aux arbitres.

LA GARDE SALABERRY A QUEBEC

Les Vétérans Canadiens incorporés, partant pour Québec, samedi, le 22 à midi, précis, de la gare Bonaventure. Les amis des vétérans sont priés de se rendre en foule.

TERRIBLE BATAILLE

Entre Madhistes et Français au lac Trhad

Les Madhistes annihilés

Paris, 20. — On vient d'apprendre qu'une bataille terrible a eu lieu dans le district du lac Trhad, entre Madhistes et Français, près de Bir Alata, à 90 milles au nord-est du lac Trhad.

Les Madhistes, qui avaient l'aide de plusieurs détachements du régiment indigène, ont été complètement défaits. Une horde de Français a chargé jusqu'à trente pas des canons français et a été annihilée. On a trouvé près de 1,400 cadavres dans les retranchements des indigènes. Les Français ont pris 900 fusils et ont capturé la place forte de l'ennemi. Les pertes des Français ne sont pas mentionnées.

SUD-AFRICAIN

Honneurs pour les Canadiens — Discours de Kitchener

Johannesburg, 20. — Hier soir le général Kitchener a prononcé un discours, à un banquet auquel assistaient 700 citoyens et lord Milner. Il a fait l'éloge de l'armée anglaise et de ses adversaires.

Lord Milner lui a répondu en faisant l'éloge de Kitchener.

LES INDEMNITES

Londres, 20. — M. Jos Chamberlain a déclaré hier, aux Communes que les indemnités à payer aux loyaux de la Nallie et du Cap se monteront à \$10,000,000, et que les \$15,000,000 mentionnés dans le traité de paix ne sont pas applicables à ces deux colonies.

HONNEURS POUR LES CANADIENS

Londres, 20. — Une extra de la "Gazette Officielle" annonce que les canadiens dont les noms suivent ont été recommandés pour leur belle conduite dans la campagne du Sud-Africain: Chirurgien Fisset et capitaine Burdall, du régiment Royal Canadien, sergent Carley, des Stratherns, maintenant lieutenant de la Yeomanry, et soldat E.F. Wadley, des Carabiniers Montés.

LA COUR DES RECORDERS

Remise à neuf, rendue plus soignée et plus imposante — Une cause de cochers.

La cour des recorders a siégé, ce matin, dans les appartements de M. le greffier. La salle ordinaire des séances doit subir d'importantes réparations, qui ne seront pas terminées avant quelques jours. Vu le peu d'espace, seuls les accusés, les témoins et les journalistes seront admis aux audiences. Jusqu'à ce que la cour reprenne possession de son ancien local.

Lors de la première séance du tribunal, dans la salle complètement réparée et divisée de façon plus convenable, il y aura une imposante cérémonie. MM. les recorders réviseront leurs robes officielles, et les avocats les toges de rigueur. On prononcera des discours, et les accusés seront traduits sous le solennel aspect de la justice.

Ce matin, un cocher, A. Brunet, dont le poste est en face de l'hôtel de la Place Viger, était traduit en cour, pour avoir insulté de grossière façon M. le magistrat Carrier, qui n'avait pas jugé à propos de le choisir pour une course qu'il se proposait de faire. En prononçant la sentence, M. le recorder Polier a dit que le cocher avait été condamné à une amende de 10 shillings, et qu'il devait se retirer de la cour.

Deux MORTS SUBITES

(Dépêche spéciale)

Sherbrooke, Qué., 20. — Le corner Bachand a été appelé les 18 et 19 courant à constater deux morts subites: jeun homme, Napoléon Lapointe, cultivateur âgé de 66 ans, demeurant avec l'un de ses fils au hameau de St-Ellie d'Orford, et un jeune homme de 20 ans, le fils de la même famille. Les constatations nécessaires ont été faites et Lapointe avait succombé à une syncope de cœur. Il souffrait depuis assez longtemps d'une maladie de cœur. Le coroner ne jugea pas à propos de tenir une enquête.

Hier matin, madame Sarah Jane Brummitt, de Sherbrooke, fut prise soudainement d'attaques d'épilepsie pendant l'absence de son mari. On la transporta à l'hôpital protestant où elle expira à son arrivée.

Le coroner Bachand, après avoir pris connaissance des causes de sa mort, jugea une enquête inutile.

Mme Brummitt était âgée de 37 ans. Son époux est absent depuis trois mois.

EXAMENS DE MEDICINE

L'Association Médico-Psychologique

RECEPTION A L'HOTEL WINDSOR

La convention de l'association médico-psychologique toucha à sa fin. Hier, deux séances ont été tenues et un grand nombre de travaux ont été soumis.

D'abord l'association a choisi des délégués aux réunions de l'association médico-psychologique britannique qui aura lieu à Londres et au Congrès international de Madrid. Le Dr Adier Bulmer, le nouveau président, assistera au premier et le Dr Adolf Meyer, de Ward's Island, assistera au second.

Un certain nombre de médecins qui ont aussi été admis et un médecin français, le Dr Edmond Toulouse, a été nommé membre honoraire.

La liste des études discutées devant l'association couvre le champ le plus étendu et leur énumération comprend une foule de questions d'un vif intérêt même pour l'auditeur profane.

Pour ne citer que quelques exemples, le Dr W. H. Hattie, de Halifax, a parlé d'une façon très pratique du rôle très intéressant de l'éducation dans la conservation du sang-froid. Dans les écoles publiques on s'attache trop à faire entrer toutes sortes de choses dans la tête des enfants, et pas assez à démontrer subjectivement les facultés de résistance physiques et intellectuelles. Le surmenage physique détruit cette possession de soi-même, ce sang-froid qui est la meilleure sauvegarde pour la santé. On fait des prodiges, mais on fait aussi des organisations qui ne résistent pas à un choc. Les cellules cérébrales qui sont raisonnables sont celles qui atteignent leur maturité le plus tard. Si on les fatigue avant le temps, on épuise complètement leur force.

Le Dr Owen Copp, de Boston, a parlé du traitement des aliénés mis en pension dans les familles. Le Board of Insanity, de Boston, fondé en 1885, a adopté ce système et en a retiré beaucoup d'avantages; cependant son expérience n'est pas assez longue pour que les résultats en soient concluants. Les familles qui ont des aliénés en pension doivent éviter de leur faire sentir leur état; il ne doit pas non plus exister d'enfants, ceux-ci risquent de succomber à l'espèce de contagion qu'éprouvent les malades sur les personnes dont les facultés de résistance ne sont pas développées.

Le Dr Rudolph, de Baltimore, est aussi rédacteur de l'"American Journal of Insanity" et va publier dans cet organe une description complète de l'hôpital St-Jean de Dieu avec plans et photographies.

Les Drs Hurd, dont l'un dirige l'hôpital des Aliénés de Buffalo, l'institution la plus complète et la plus nouvelle pour l'entretien des aliénés, et dont l'autre est à la tête du John Hopkins Hospital de Baltimore, ont visité l'hôpital St-Jean de Dieu avec le Dr Villeneuve et ils font les plus grands éloges de la tenue de cet établissement.

On prétend qu'ils vont échapper à la justice Et qu'ils seront en France d'ici à quinze jours

GREENE ET GAYNOR

On prétend qu'ils vont échapper à la justice

Et qu'ils seront en France d'ici à quinze jours

New-York, 20. — Une dépêche de Washington au "Herald" dit: "Des fonctionnaires du ministère de la justice m'ont appris hier soir que Greene et Gaynor, les entrepreneurs fugitifs, avaient si bien conduit leur affaire à Québec qu'ils pourraient peut-être échapper à la justice. Un homme qui connaît bien la cause dit:

"Je ne serais pas surpris d'apprendre, d'ici à deux semaines, que Greene et Gaynor sont en France."

"On se rappelle que les deux entrepreneurs ont été reconduits à Québec. Le juge propose de les renvoyer devant les commissaires d'extradition; mais, en attendant, ils seraient remis en liberté sous caution. Ils auraient, en ce cas, l'occasion de s'échapper de la province de Québec et ne manqueraient pas d'en profiter."

ALBERT DE SAXE

Décédé hier soir à Susy-le-Nort

Dresde, Saxe, 20. — Le roi Albert de Saxe qui était malade depuis un certain temps, est décédé hier à 8 heures du soir, à Susy-le-Nort. Toute l'Allemagne regrette sa disparition.

On annonce officiellement que le roi avait nommé régent son frère Georges. Albert de Saxe était le dernier survivant des généraux qui avaient commandé l'armée allemande en 1870. Il était né le 23 avril 1828 et avait succédé à son père en 1873.

Après avoir reçu une excellente éducation il prit part à la guerre de Hollande en 1848. En 1866, à Sadova, il combattit pour les Autrichiens. Il avait épousé Caroline, fille du prince Gustave Vasa de Suède.

Londres, 20. — A cause de la mort du roi de Saxe le bal qui devait avoir lieu hier soir au château de Windsor a été contremandé.

LE VOYAGE DE QUEBEC

82 seulement

En raison de son vif désir de mettre à la portée de tout le monde la magnifique œuvre de Québec dont elle a pris l'initiative, l'Association Nationale St-Jean-Baptiste en est venue à la conclusion, hier, de réduire à 82 seulement le passage d'aller et retour à bord du Montréal, spécialement noté pour la circonstance. Le départ aura lieu à 5 heures précises, dimanche prochain, et le retour mardi matin. Que tout le monde profite de ce voyage exceptionnel.

CONDOLEANCES

A l'assemblée régulière du Cercle Délégué, tenue le 12 courant, la résolution suivante a été adoptée: "Proposé par M. Edouard Poitevin, secondé par M. Théodore Pichou, que les membres du Cercle Délégué, No 112, ont appris avec douleur la mort de leur regretté confrère, M. Albert Dufresne, décédé le 23 mai, après une courte maladie, qu'en cette circonstance, les confrères du défunt désirent offrir à son épouse et à sa famille leurs sincères condoléances, et l'expression de leur vive sympathie.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille, aux journaux et à la "Revue de l'Alliance Nationale" pour publication.

L. DESAUTELES, Sec. arch.

Les scrupules de Pandore. — "Moi, pense le 12 courant, l'homme qui a perdu son gâton."

COMMENT ON REFUSA UNE ENQUETE EN 1894

NAVIGATION

LIMITED

LIGNE DU ST-LAURENT
SS "CAMPANA"
1700 TONNEAUX
PROCHAIN DEPART DE MONTREAL
LUNDI, 30 JUIN A 2 HEURES P.M.
et dans la suite à tous les 2 lundis durant
la saison.
Laisant Québec le jour suivant à MIDI I
pour la POINTE-AU PERE, GASPE
MALBAIE, PERCE, L'ANSE DU CAP
GRANDE RIVIERE, SUMMERSIDE
CHARLOTTETOWN et PICTOU.
Pour Fret, Passage et Cabines, s'adres-
ser à
J. G. BROCK & CO., Agents
au rue des Commissaires En ville.

Ottawa River
NAVIGATION CO.
STEAMERS DE LA MALLE QUOTI-
DIENNE, les dimanches exceptés, le "So-
vereign" et l'"Empress" entre Montreal

Les passagers de Montréal prennent le train de 8 a.m., pour Lachine, pour correspondre avec le steamer Sovereign.

Excursions à CARILLON tous les **\$1.00** jours

Prenez le train de 5 p.m. pour Lachine pour SAUTER LES RAPIDES.

LIGNES DE VAPEURS MARCHANDS

St. Duchesne de York, pour Carillon et les ports immédiaires, le mercredi et le samedi, 6 a.m.

St. Princes, pour Papineauville, Grenville, etc., le mardi et le vendredi, 5.30 p. m.

BUREAU CENTRAL, 165 rue Common, Tel. 1029. Bureaux des Billets — quatre bureaux rue St-Jacques, 128, 137, 143 et 178. Hotel Windsor et gare du Grand-Tronc.

LIGNE ALLAN.

SERVICE DE LA MALLE ROYALE

Montréal à Liverpool
de
Montréal à Québec

TENISIAN, Juin 14 9 a.m. Juin 14 7 p.m.
PRETORIAN, Juin 21 9 a.m. Juin 21 9 p.m.
MERIDIAN, Juin 27 7 a.m. Juin 28 5 p.m.
TENISIAN, „ „ Juin 14, 9 a.m. Juin 14, 7 p.m.
PRETORIAN, „ „ Juin 21, 9 a.m. Juin 21, 3 p.m.

TAUX DE PASSAGE — Première cabine, 300 dollars; on fait une réduction de 10 pour cent pour les billets de retour.—SECONDES CABINES—Liverpool, ou Londres, voyage simple, \$87.50 à \$125.00

P. O. N. T.—Liverpool, Londres, Glasgow,
 Belfast ou Londonderry, y compris toutes
 les nécessités du voyage \$15.00 ou \$20.00.
 H. & A. ALLAN,
 Montréal.

LIGNE DOMINION

Steamers de la Malte—Service de Liverpool
 De l'orient

(*) NORSEMAN	19 Juillet.
(*) FURUSMAN	21 Juin.
(*) COLONIAN	28 Juin.
(*) CANADIAN	28 Juillet.
(*) IREISHMAN	5 Juillet.

(Ces steamers ne prennent pas de passagers.)
 Les prix de l'assurance—Caisse, \$95 on
 montant, simple suivant le steamer et le
 service \$47.50 on plus, simple, suivant
 le steamer et le service.
 Troisième classe \$20.00

DE MONTREAL

(*) MAXMAN	11 Juin 21
DOMINION	11 Juin 21
COMMONWEALTH	11 Juin 16
MERION	11 Juin 28.

De Boston à la Méditerranée

CAMBORIAN	2 Juillet.
CAMBORMAN	13 Août.

(Ces steamers de croisière ne prennent pas de passagers.)
 Pour plus amples renseignements, s'adresser à n'importe quel agent de la Compagnie, ou à DAVID TORRANCE & CO.,
 agents généraux, 17 rue St-Sacrement,
 Montréal.

Elder, Dempster & Cie.,
SERVICE DÉTENTE ENTRE MONTREAL
ET LIVERPOOL.

Mardi, 20 mai. Lake Manitoba, Jeudi, 5 juin
Mardi, 27 mai. Lake Manitoba, Jeudi, 12 juin
Mardi, 3 juin. Lake Margaret, Jeudi, 19 juin
Mardi, 10 juin. Lake Manitoba, Jeudi, 26 juin
Mardi, 17 juin. Lake Ontario, Jeudi, juillet 3
Mardi, juin 24. Lake Simcoe, Jeudi, juillet 10
Mardi, juillet 1. Lake Manitoba, Jeudi, juillet 17
Mardi, juillet 8. Lake Margaret, Jeudi, juillet 24
Mardi, juillet 15. Lake Champlain, Jeudi, juillet 31
Mardi, juillet 22. Lake Ontario, Jeudi, août 7
Pénalités. 100.000 en mon-
naie, suivant l'accommodation et le steam-
er.

SECONDE CABINE - \$35.00 en montant
suivant l'accommodation et le steam-er.

PAUX D'ENTREPRISES - A Liverpool,
Londres et L'ontendwy, \$24.50 en mon-
tant.

LE COURONNEMENT DU ROI A LONDRES
LE 30 JUIN 1902.

Le beau et grand steamer "Lake Mani-
toba," 8,000 tonnes, a double hélice,
avec quilles de côtes, partant de Montréal
à l'aurore, le 18 juin, arrivera à Liverpool
en Angleterre pour que les passagers
voient le grand événement.

Les passagers qui s'embarqueront
à cette date devront faire leurs arrange-
ments de bonne heure.

ELDER, DEMPSTER & CIE.,
4 Rue St Sacrement, MONTREAL.

HOTELS

Hotel Riendeau
En face de l'Hôtel de Ville et
du Palais de Justice
Quelques pas des Batteaux
Et des gares de chemins de fer
58-60 Place Jacques Cartier, Montréal
J. ARTHUR TANZIAT, Propriétaire

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT.

J. BRUNET

Manufacturier et importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtiment en de ciment, etc. de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire de carrières de granit rouge et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

BUREAU ET ATELIER
COTES DES NEIGES, MONTREAL.

Téléphone Bell 21459.
Connection gratuite pour Montréal.

Francis Brunet

**PLUMBERIE, APPAREILS A GAZ
A EAU CHAUDE**

Assortiment complet et choix

**BRACKETES ET GAZELIERS, COM-
BINES ELECTRIQUES ET A GAZ**
1588 Rue Notre Dame,
(Vis-a-vis le Palais de Justice)
Tel. Bell Main 2907
Tel. des Marchands, 4 12.
82 - ven. - juc

Fils et Cables

**A DECOUVERT ET ISOLÉS
Pour l'Electricité.**

The Wire & Cable Co
MONTREAL

A SHERBROUKE

ses compositions. Elles étaient toujours agréables, parfois puissantes, quoique n'atteignant point à cette perfection que le génie unique n'obtient jamais sans s'y consacrer tout entier.

A l'extrémité de la galerie, Pierre Blin, l'auteur du livret, un jeune écrivain arriviste qui jugeait qu'avant de se risquer à la scène il fallait d'abord avoir conquis son public dans le monde, expliquait à la "vestale" à un groupe d'hommes et de femmes, et d'abord à la "vestale" elle-même, ce qu'il avait profondément médité de la pièce, mais beaucoup qu'il lui suggérât l'opinion qu'elle devait formuler plus tard sur elle.

— C'est une idiote ! comme idée, mais j'ai essayé de faire très bien, avec, par instants, une grande intensité d'émotion. Pour dire la vérité, je me suis inspiré d'un égoïsme de talent si profondément personnel que de moi-même, je ne signale deux passages, le duo d'amour entre Kris et Quintus, puis la mort de Kris... Ce sont deux beaux... Sur un véritable théâtre, cela eussent pour assurer un succès fou à l'ouvrage.

— Très habilement, il évitait de préciser l'air parait du livret ou de la musique, ce qui lui permettait de se couvrir d'écroques tout en ayant l'air de louer le marquis de Nyane.

Celui-ci, honteux de l'émotion qui lui faisait trembler sa voix et paraissait en doute sa personne, s'était enfui des couloirs où babillaient joyeusement les acteurs et les actrices.

Tout le long de la galerie, au-dessus des portes en glaces divisées en petits carreaux, régnait, très haut, presque au-dessus du plafond, une série de notes, en forme de demi-croix, donnant sur un corridor non éclairé. C'était là que, dominant la salle et la scène, invisible à tous les yeux, le compositeur était, retiré, le cœur battant, nageant par son émotion même.

Les premières scènes de l'opéra, quelconques, assez bien rendues par l'orchestre et les chœurs, l'avaient laissé à peu près indifférent. Mais, à présent, il at-

tendait avec anxiété l'arrivée de Lérie, l'auteur de ce récital, puis de ce chant d'amour qui s'élevait en la veste, dans lesquels il avait mis tout ce qu'en secret son âme de savant, de solitaire, possédait d'émotion, de passion, de rêve, de courtoisie aux yeux de tous.

Un mouvement d'attention se fit, un murmure s'éleva soudain lorsque, au lieu des masais de bambaux du bois sacré, dominés par de hautes palmes, se profila sur le ciel pâle, dans la demi-lueur figurant l'aube naissante, Anne-Marie entrant lentement.

Elle était drapée de mousseline de laine blanche souple, qui épousait ses formes sveltes. Ses beaux bras nus soulevaient son voile ; tandis que, la tête redressée, les larges yeux sombres qu'elle tenait évidemment le lointain, où l'air se devait apparaître. Une flamme de passion, de désespoir, de honte et de remords palissait de ses prunelles fixes, de son buste renversé, tendu, de toute sa personne, appelant, avec ardeur l'amarou coupail, mortel !...

Penché en avant, Othon de Nyane, aux bilieux de tout, insouciant de se laisser voir, attendait, hâletant, les premières notes qui s'échappèrent des lèvres de la jeune fille.

Un frisson courut lorsque la voix pure, tristique, vibrant de tendresse et d'effort, entama le récital. Et, tout le morceau suivant, long, lent, avec des alternances de phrases précipitées, fiévreuses, puis de retours à une infinie douceur amoureuse fut écouté, bu, en un silence absolu.

Enfin, quand Anne-Marie se tut, enveloppée aussi dans un rêve, prise au charme enveloppant de cette musique, il celui de sons qu'elle modulait presque à son insu, entraînée par le violent et profond sentiment de l'art qu'elle portait en elle, deux ou trois timides braves se firent entendre.

(A continuer)

C'est un élève de Saint-Sulpice et de l'École Polytechnique. A continué l'étude fondée par son père, Henri Maurice Perrault, avec M. Simon LeSage, architecte et ingénieur civil. Depuis douze ans qu'il exerce son art, a participé à la construction de plusieurs importants édifices, entre autres de l'école de la rue Fullum, du Bureau de Poste d'Hocheville, de l'église de Sainte-Julie de Verdun, de la paroisse de la Banque d'Hocheville, rue Notre-Dame ouest, etc.

M. S. Arnold Finley, de la maison Finley et Spence, a préparé les plans de l'Asile de Verdun, de l'assurance Guardian. Il est de l'école de Taylor. C'est suffisant à son crédit.
